

Messagerie électronique N° 27

M^{me} FORGÈRE Marie Reine

31-10-2018

4. Lieu dit Badulaire

16480 SAULGOND

M. le président de la
Commission d'enquête

Monsieur le Président de la Commission d'enquête,

Je m'appose au projet d'éden "Centre éducatif la Fige"
sur la commune de Val d'Issone pour les raisons
suivantes :

La région est peu verte, j'habite un village à proximité
du parc deserts. Saugond (16) et j'ai constaté de
nombreux arbres d'arrêt de diverses espèces pour
consentir. Ce site n'est pas valable pour l'éden, il
faut des vitesses de vents suffisantes et constantes pour
éviter de faire tourner des centrales à gaz ou charbon
électriques de CO₂.

La proximité des villages : la Chapelle St Anne 520m,
la Tuilière 620m, la fosse 800m, la maison blanche 910m
la Sifère 990m est à prendre en compte. La proximité
des champs la nuit, le bruit, les signaux tout de façon
très perturbent sur la vie quotidienne et la santé
des gens. Mon village de nuit à 1,7 km de
l'éducatif de deserts. Saugond et à cette distance
de la nature.

Le projet de création de 200m de haut est incompatible
avec l'activité touristique de la région. Regardez
ce que tout devient les paysages du Sud-Ouest.

et du Mont-morillonais on des élus de battent contre,
l'insertion destructrice de cette électricité dite verte
qui n'a rien d'écologique : beaucoup de terres agricoles,
destruction de habitats, mise en danger des espèces
menacées, Pourquoi ? Pour 10% de consommation
d'éden et tolère sur la facture d'EDF !

Je vous prie Monsieur le président de la commission
d'enquête de prendre en compte mes remarques
et de donner un avis défavorable à ce projet.